



MNS

La Commune de Vivonne (86) recherche des maîtres-nageurs sauveteurs H/F pour la saison estivale 2026 à l'aire aquatique.

Missions ou activités :

Sous l'autorité du responsable du complexe sportif et du Directeur Général des services, vous devrez :

- Assurer la surveillance et la sécurité des usagers de l'aire aquatique
- Veiller à la bonne tenue des bassins
- Surveiller les installations sportives
- Faire respecter les consignes de sécurité et le règlement avec autorité et diplomatie ainsi que le POSS et assurer le reporting au responsable de l'aire aquatique
- Garantir la sécurité des équipements, veiller à leur entretien courant, à la qualité de l'eau et signaler tous dysfonctionnements
- Administrer les premiers soins

Profil recherché :

Être majeur
Titulaire du BEESAN / BPJEPS + recyclage CAEPMNS
Formation PSE1 ou PSC1 en cours de validité
Avoir le sens du service public
Débutant accepté

Poste à pourvoir à partir du 13 juin 2026

Temps de travail : 35 heures hebdomadaire

Type de contrat : Contrat saisonnier du 13 juin au 30 août 2026

Rémunération sur la base de la grille indiciaire du grade d'Educateur Territorial des activités physiques et sportives principal de 1^{ère} classe (ETAPS Pal 1^{ère} Classe) + IFSE mensuelle + congés payés + possibilité de donner des cours de natation pour son propre compte

Merci de transmettre à l'attention de Mme le Maire : un CV récent et détaillé, une lettre de motivation **précisant vos disponibilités sur la période du 13 juin au 30 août 2026** accompagnée de votre diplôme de BEESAN / BPJEPS + recyclage CAEPMNS

Envoi des candidatures : rh@vivonne.fr ou Maire de Vivonne – 4, avenue de Bordeaux – 86370 VIVONNE

Date limite de dépôt des candidatures : le 31 mars 2026



SURVEILLANTS DE BAIGNADE

La Commune de Vivonne (86) recherche des surveillants de baignade H/F pour la saison estivale 2026 à l'aire aquatique.

Missions ou activités :

Sous l'autorité du responsable du complexe sportif et du Directeur Général des services, vous devrez :

- Assurer la surveillance et la sécurité des usagers de l'aire aquatique
- Faire respecter les consignes de sécurité et le règlement avec autorité et diplomatie
- Administrer les premiers soins

Profil recherché :

Être majeur
Titulaire du Brevet de Surveillant de Baignade ou BEESAN ou BP JEPS AAN
Formation PSE1 ou PSC1 en cours de validité
Avoir le sens du service public
Débutant accepté

Postes à pourvoir à partir du 13 juin 2026

Temps de travail : 35 heures hebdomadaire

Type de contrat : Contrat saisonnier du 13 juin au 30 août 2026

Rémunération sur la base de la grille indiciaire du grade d'Opérateur Territorial des activités physiques et sportives (OTAPS) + IFSE mensuelle + congés payés

Merci de transmettre à l'attention de Mme le Maire : un CV récent et détaillé, une lettre de motivation **précisant vos disponibilités sur la période du 13 juin au 30 août 2026** accompagnée de votre diplôme de BNSSA

Envoi des candidatures : rh@vivonne.fr ou Maire de Vivonne – 4, avenue de Bordeaux – 86370 VIVONNE

Date limite de dépôt des candidatures : le 31 mars 2026



RESPONSABLE ADJOINT DE L'AIRE AQUATIQUE

La Commune de Vivonne (86) recherche un(e) responsable adjoint(e) pour la saison estivale 2026 à l'aire aquatique.

Missions ou activités :

Sous l'autorité du responsable du complexe sportif et du Directeur Général des services, vous devrez :

- Assurer l'encadrement du personnel saisonnier de l'aire aquatique
- Assurer la gestion administrative et financière de l'aire aquatique, la bonne tenue de la caisse
- Assurer la régie en cas d'absence des agents titulaires
- Assurer le reporting au responsable de l'aire aquatique
- Faire respecter les consignes de sécurité et le règlement avec autorité et diplomatie
- Administrer les premiers soins

Profil recherché :

Être majeur
Être disponible en juillet ou en août ou les deux
Être dynamique, courtois et ponctuel
Être capable d'encadrer une équipe
Avoir le sens du service public
La formation PSE1 ou PSC1 en cours de validité serait un plus
Débutants acceptés

Poste à pourvoir à partir du 13 juin 2026

Temps de travail : 35 heures hebdomadaire

Type de contrat : Contrat saisonnier du 13 juin au 30 août 2026

Rémunération sur la base de la grille indiciaire du grade d'Adjoint technique + IFSE mensuelle + congés payés

Merci de transmettre à l'attention de Mme le Maire : un CV récent et détaillé ainsi qu'une lettre de motivation
précisant vos disponibilités sur la période du 13 juin au 30 août 2026

Envoi des candidatures : rh@vivonne.fr ou Maire de Vivonne – 4, avenue de Bordeaux – 86370 VIVONNE

Date limite de dépôt des candidatures : le 31 mars 2026



AGENTS D'ACCUEIL ET D'ENTRETIEN

La Commune de Vivonne (86) recherche des agents d'accueil et d'entretien H/F pour la saison estivale 2026 à l'aire aquatique :

Missions ou activités :

Sous l'autorité du responsable du complexe sportif et du Directeur Général des services, vous devrez assurer :

- L'accueil téléphonique et physique du public
- L'encaissement de recettes
- L'inscriptions aux activités
- La veille du respect des consignes de sécurité liées au site
- Le nettoyage et la désinfection des locaux : hall d'entrée, toilettes et douches, cabines et vestiaires, dégagements, vitres, casiers...
- Le rangement et la mise en sécurité des produits après utilisation.

Profil recherché :

Être majeur
Être disponible en juillet ou en août ou les deux
Être dynamique, courtois et ponctuel
Avoir le sens du service public
La formation PSE1 ou PSC1 en cours de validité serait un plus
Débutants acceptés

Poste à pourvoir à partir du 13 juin 2026

Temps de travail : 35 heures hebdomadaire

Type de contrat : Contrat saisonnier du 13 juin au 30 août 2026

Rémunération sur la base de la grille indiciaire du grade d'Adjoint technique + IFSE mensuelle + congés payés

Merci de transmettre à l'attention de Mme le Maire : un CV récent et détaillé ainsi qu'une lettre de motivation **précisant vos disponibilités sur la période du 13 juin au 30 août 2026**

Envoi des candidatures : rh@vivonne.fr ou Maire de Vivonne – 4, avenue de Bordeaux – 86370 VIVONNE

Date limite de dépôt des candidatures : le 31 mars 2026